#### Entrée en vigueur le01.04.2022

### **Information importante**

Ces termes et conditions (« **Accord** ») régissent l'utilisation des Services de paiement tels que définis à la Clause 1 et fournis par PFS Card Services Ireland Limited (adresse : Front Office, Scurlockstown Business Park, Trim, Co.Meath, Irlande C15 K2R9), dont les détails sont énoncés à la Clause 2 (« **nous** », « **nous** », « **notre** »), toute personne dont nous approuvons la demande (« **Client** », « **vous** » **et** « **votre** »). Les mots commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné lorsqu'ils sont utilisés pour la première fois dans le présent accord ou au paragraphe 1. Cet accord comprend les termes de notre <u>politique de confidentialité</u>.

En soumettant une demande à votre compte et à votre carte, vous acceptez d'avoir lu et compris les conditions du présent contrat (dont vous pouvez télécharger et enregistrer une copie à tout moment). Le présent Contrat commencera de temps à autre et se poursuivra jusqu'à sa résiliation conformément à la Clause 10 ou jusqu'à sa résiliation conformément à la Clause 12. Nous nous réservons le droit de modifier le présent Contrat en vous donnant un préavis de 2 mois conformément à la clause 18. Si nous le faisons, vous pouvez immédiatement et sans paiement de frais résilier le présent Contrat avant que les modifications proposées ne prennent effet. Si vous ne résiliez pas le contrat, à l'expiration du délai de préavis envoyé 2 mois avant la prise d'effet du changement, vous serez réputé avoir accepté ces changements après l'expiration du délai de préavis de 2 mois. Toutefois, vous acceptez que le Taux de change applicable puisse être modifié immédiatement et au taux spécifié dans le Service de paiement au moment de la Transaction concernée. Veuillez également vous référer à la clause 11 pour connaître les conditions de remboursement, y compris tous les frais associés à ce remboursement, avant de soumettre une demande à votre compte et à votre carte.

Nous vous contacterons dans la langue dans laquelle cet accord a été conclu avec vous lors de l'enregistrement de votre compte. Les informations clés relatives à vos Transactions vous sont envoyées à l'adresse e-mail que vous vous inscrivez auprès de nous et/ou spécifiez dans votre Compte. Vous pouvez accéder à ces informations, les télécharger et les imprimer à tout moment en vous connectant à votre compte. En outre, vous acceptez que nous puissions de temps à autre vous envoyer des notifications ou vous fournir d'autres informations en les plaçant dans votre compte, en les envoyant par e-mail à votre adresse e-mail enregistrée ou à votre adresse postale enregistrée, en vous en informant par téléphone ou en vous les envoyant sous forme de SMS. Les notifications qui vous sont envoyées par e-mail ou SMS sont réputées avoir été signifiées 24 heures après leur envoi, à moins que l'expéditeur ne reçoive un message indiquant que l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone du destinataire est invalide. Les avis envoyés par courrier recommandé sont réputés avoir été reçus trois jours après la date d'expédition. Vous pouvez nous contacter de la manière décrite au paragraphe 2.

Vous pouvez nous demander une copie des informations (y compris le présent Accord), dont la divulgation est requise par la loi, en utilisant les coordonnées fournies dans la section 2. Nous vous fournirons ces informations sous une forme qui vous permettra de les conserver de manière à ce qu'elles soient disponibles pour un accès futur pendant une période de temps suffisante à ses fins. Ce

formulaire doit assurer la reproduction sous une forme inchangée des informations stockées, par exemple, par le biais de notre site, de votre compte ou de la transmission par e-mail.

### 1. Termes et interprétation

Dans ce document, l'utilisation d'une majuscule dans le mot signifie que la définition de ce mot est donnée dans la présente section « Termes et interprétation ».

- « **Compte ou portefeuille électronique** » est un compte avec des données dans nos systèmes sur lequel nous enregistrons votre solde disponible, vos données de transaction et d'autres informations de temps à autre.
- « **Frais de clôture de compte** » a la signification qui lui est donnée dans l'Annexe sur les frais et les limites jointe aux présentes.

Un « service d'information sur les comptes » est un service en ligne permettant d'obtenir des informations agrégées sur un ou plusieurs comptes de paiement détenus par un utilisateur de services de paiement et fournis par un autre fournisseur de services de paiement ou plus d'un fournisseur de services de paiement.

- « **Prestataire de services d'information sur** les**factures » ou « PSIF »** le Prestataire de services d'information sur les factures ;
- « **Titulaire de carte supplémentaire** » , le cas échéant, est la personne à qui la carte supplémentaire est délivrée.
- **Le** « **Taux de change applicable** » est le taux de change disponible sur notre site web <a href="https://prepaidfinancialservices.com/fr/exchange-rates">https://prepaidfinancialservices.com/fr/exchange-rates</a>.
- « **ATM** » est un distributeur automatique de billets, qui est un appareil de télécommunication électronique qui permet aux clients d'effectuer des transactions financières, en particulier, de retirer de l'argent sans la participation d'un caissier humain, d'une banque ou d'un autre employé.
- « **Personne autorisée** » désigne toute personne à qui nous pouvons accorder l'accès à votre compte tel qu'autorisé par vous.
- Le « solde disponible » est le montant des fonds non dépensés de votre compte disponibles pour utilisation.
- «**Jour ouvrable**» désigne tout jour du lundi au vendredi entre 09h00 et 17h00 GMT, à l'exception des jours fériés et des jours fériés en Irlande.
- **La** « **Carte** » est une carte de débit prépayée Mastercard que nous émettons et qui est liée à votre Compte et qui peut être utilisée pour dépenser votre Solde disponible à n'importe quel endroit où les cartes Mastercard sont acceptées.
- « **Frais de clôture de compte** » a la signification qui lui est donnée dans l'Annexe sur les frais et les limites jointe aux présentes.

- « **Système de cartes** » **est** l'opérateur du système de paiement, au sein duquel nous émettons toutes les cartes.
- « **Diligence raisonnable du client** » est la procédure que nous sommes tenus de suivre afin d'obtenir la confirmation de l'identité de nos clients.
- **Le** « **Compte de fonds du client** » est un compte bancaire distinct dans lequel nous détenons les fonds pertinents, dont le montant coïncide avec le Solde disponible, conformément aux dispositions de protection du Règlement de 2011 sur la monnaie électronique.
- « **Monnaie électronique** » est l'équivalent monétaire qui est crédité par nous lorsque nous recevons de l'argent de vous sur notre compte pour les fonds des clients et dont le montant est égal au montant des fonds reçus.
- L '« Espace économique européen » ou « EEE » est composé des États membres de l'Union européenne (« UE ») ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège.
- **Les « Frais »** sont les frais que vous payez pour votre utilisation des Services de paiement et sont indiqués dans l'Annexe Frais et Limites ci-jointe.
- **« IBAN »** est un numéro de compte bancaire international utilisé pour identifier les comptes bancaires aux fins de paiements internationaux.
- « **Frais de retour tardif** » a la signification qui lui est donnée dans l'Annexe sur les frais et les limites jointe aux présentes.
- Les « frais de solde négatif » sont des frais facturés si vous avez un solde négatif dans votre compte.
- « **Le marchand** » est un détaillant qui accepte le paiement dans le but de vous vendre des biens ou des services.

**Paiement** un paiement pour des biens ou des services à l'aide de la Carte.

- « **Service d'initiation de paiement** » service en ligne permettant d'initier la création d'un ordre de paiement à la demande d'un utilisateur de services de paiement en ce qui concerne un compte de paiement détenu par un autre prestataire de services de paiement.
- « **Prestataire de services d'initiation de paiement » ou (« PPIP »)** le prestataire de services de paiement qui fournit le Service d'initiation de paiement.
- « **Services de paiement** » les services que nous vous fournissons en vertu du présent Contrat, y compris l'émission de cartes, la fourniture de factures et d'IBAN et l'exécution de transactions.
- « **IBAN PCSIL** » est un IBAN virtuel émis par notre prestataire de services bancaires et que nous attribuons à votre Carte ou à votre Compte. Il peut être utilisé par vous et d'autres personnes pour effectuer un virement SEPA qui se traduira par le montant pertinent des fonds crédités sur votre compte.
- « **Carte supplémentaire** » , le cas échéant, toute Carte supplémentaire qui est délivrée au Client ou à une Personne autorisée.

Un « **virement SEPA** » est un service qui n'est disponible que pour les comptes enregistrés au Royaume-Uni et où vous nous demandez d'envoyer des euros sur un compte bancaire situé ailleurs dans l'espace unique de paiement en euros ( « **SEPA** » ), en spécifiant l'IBAN du destinataire prévu des fonds.

La « diligence raisonnable simplifiée » est une forme simplifiée de diligence raisonnable du client par laquelle certains peuvent appliquer des limites de carte et de compte plus basses.

- « Transaction » Paiement, Transfert, SEPA-transfert ou retrait d'argent au guichet automatique.
- « Transfert » le transfert de Monnaie Electronique d'un Compte à un autre Compte.

### 2. Coordonnées et informations réglementaires

- 2.1. Votre carte et votre compte peuvent être gérés en ligne à <u>l'</u> adresse https://my.weststeincard.com/en ou en nous contactant à <u>l' adresse</u>cardservices@weststeincard.com. Pour signaler la perte ou le vol de vos cartes, appelez le +44 (0) 207 127 5093 ou envoyez un courriel àcardservices@weststeincard.com.
- 2.2. L'émetteur de votre carte prépayée WestStein Mastercard et de votre prestataire de services de paiement est PFS Card Services Ireland Limited (PCSIL). PCSIL est enregistré en Irlande et a le numéro d'enregistrement de la société 590062. Siège social : Front Office, Scurlockstown Business Park, Trim, Co.Meath, Irlande C15 K2R9.
- 2.3. PCSIL a obtenu de la Banque d'Irlande l'autorisation d'agir en tant qu'émetteur de monnaie électronique sous le numéro C175999 et les activités de la société sont réglementées par ladite Autorité. Les détails de la licence-permis PCSIL délivrée par l'autorité de conformité des institutions financières peuvent être obtenus auprès du registre public à l'adresse <a href="http://bankofireland.com">http://bankofireland.com</a>
- 2.4. PFS Card Services Ireland Limited est l'auteur du programme.
- 2.5. WestStein Ltd est également le gestionnaire du programme. WestStein Ltd est enregistrée en Lettonie à l'adresse : Jurkalnes str. 1, Riga, Lettonie, LV-1046.
- 2.6. Prepaid Financial Services Limited détient une licence en tant que membre principal du système Mastercard. Mastercard est une marque déposée de Mastercard International Incorporated.

### 3. Type de service, admissibilité et accès au compte

- 3.1. Votre carte n'est pas une carte de crédit et n'est pas émise par une banque. Quel que soit le type de Carte(s) qui vous est (sont) émise (s), vous n'avez qu'un seul Compte sur lequel se trouve votre Solde Disponible.
- 3.2. Vos Services de paiement peuvent ne pas être activés si vous ne nous avez pas fourni les informations nécessaires pour vous identifier et pour vous conformer à toutes les exigences de diligence raisonnable simplifiée applicables. Nous conserverons des enregistrements de ces informations et documents conformément à toutes les exigences légales et réglementaires applicables.
- 3.3. Mentionner une devise (par exemple l'Euro) signifie le montant ou l'équivalent dans la devise locale dans laquelle votre Carte est libellée.

- 3.4. Toute Transaction sur votre Carte dans une devise autre que la devise dans laquelle votre Carte est libellée nécessitera une conversion de devise en utilisant le Taux de change applicable.
- 3.5. Le solde disponible sur votre carte et/ou votre compte ne générera pas d'intérêts.
- 3.6. Les services de paiement sont des services de paiement prépayés et ne sont pas un crédit ou un produit bancaire. Vous devez donc vérifier périodiquement que vous disposez d'un Solde disponible suffisant pour payer vos Transactions ou les Frais applicables. Si, pour une raison quelconque, une Transaction est traitée et que le montant de la Transaction dépasse le Solde disponible, vous devez immédiatement nous rembourser le montant de cet excédent, et nous sommes en droit de cesser d'effectuer toute Transaction en cours ou ultérieure.
- 3.7. Le présent Contrat ne vous accorde aucun droit en relation avec les Systèmes de cartes, de la part de partenaires ou de tiers.
- 3.8. L'inscription pour recevoir des services de paiement n'est autorisée que pour les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans.
- 3.9. Chaque fois que vous tentez d'accéder au Compte, nous vous demanderons vos Codes d'accès (tels que définis dans la Clause 8). En saisissant les codes d'accès corrects, nous supposons que vous êtes la personne donnant les instructions et effectuant les transactions, et vous en serez responsable, sauf dans les cas prévus à la clause 8. Nous pouvons refuser de nous conformer à toute instruction que nous pensons : i) ne sont pas claires ; (ii) n'a pas été fourni par vous ; (iii) peut entraîner une violation d'une obligation légale ou autre, ou si nous pensons que le Service de paiement est utilisé à des fins illégales.
- 3.10. Nous ferons de notre mieux pour empêcher tout accès non autorisé au compte. Sauf si vous avez enfreint les autres conditions contenues dans cette clause 3 ou 8, nous assumerons la responsabilité de toute perte ou dommage causé à vous à la suite de tout accès non autorisé au compte, conformément aux clauses 14 et 15 du présent accord.

## 4. Limites de la fourniture de services, de l'exécution les virement et les virement SEPA

- 4.1. Des restrictions peuvent s'appliquer aux transactions en fonction du type de carte ou de compte, des habitudes d'utilisation individuelles et des profils de risque de paiement. Les cartes sont délivrées conformément aux restrictions et conditions réglementaires. Les limites associées à l'utilisation des Cartes sont définies dans la Commission et l'Annexe Limite jointe aux présentes, sur notre Site et dans les Conditions Générales. Afin de lutter contre le blanchiment d'argent et la fraude, nous nous réservons le droit de modifier les limites de paiement spécifiques (y compris celles publiées ou spécifiées dans les présentes) sans préavis et dans la mesure nécessaire pour nous conformer aux exigences réglementaires qui nous sont imposées.
- 4.2. Lors de la réalisation d'une diligence raisonnable simplifiée, la restriction à l'utilisation des services peut être exprimée sous la forme d'un accès uniquement aux guichets automatiques locaux, ainsi que d'une réduction des limites maximales de reconstitution annuelle et d'une limitation du montant annuel des retraits en espèces. Ces limites sont appliquées conformément aux exigences du système et aux exigences réglementaires.

- 4.3. Vous pouvez effectuer un transfert vers un autre compte en vous connectant à votre compte et en suivant les instructions pertinentes.
- 4.4. Nous recommandons que lors de l'envoi de fonds à votre compte avec nous, votre ou d'autres expéditeurs effectuent un virement SEPA en utilisant votre IBAN PCSIL.
- 4.5. Nous ne sommes pas responsables du traitement du paiement ou du paiement de la commission de la (des) banque (s) ou de la (des) banque (s) intermédiaire (s) chargée (s) du traitement des paiements qui nous sont envoyés. Toute commission facturée par des tiers, y compris, mais sans s'y limiter, la réception, le traitement ou le crédit d'un paiement qui vous est versé, est retenue par nous avant que le solde ne vous soit crédité.
- 4.6. Vous êtes responsable de la vérification et de la confirmation des détails de paiement et des paiements avant d'envoyer un paiement à nous ou à votre compte.
- 4.7. PCSIL crédite les paiements sur votre compte au moins une fois par jour et jusqu'à la fin du jour ouvrable. Les paiements reçus après la date limite seront traités par PCSIL le jour ouvrable suivant et vous ne tiendrez pas PCSIL responsable d'un tel retard.
- 4.8. Il peut vous être demandé de nous fournir une preuve de la source des fonds afin que nous puissions nous conformer à nos exigences réglementaires, auquel cas vous acceptez de fournir rapidement une telle preuve. Vous déclarez et nous garantissez que la confirmation que vous nous fournissez est à jour, complète et exacte.
- 4.9. Si vous avez l'autorisation appropriée, vous pouvez modifier votre code PIN aux guichets automatiques sélectionnés, sous réserve du paiement de la Commission.
- 4.10. Avec l'autorisation appropriée, vous pouvez être autorisé à fournir aux entreprises des instructions pour créer des virements SEPA périodiques à partir de votre compte créé et enregistré au Royaume-Uni. Vous êtes responsable de vérifier l'exactitude des données fournies afin de créer un virement SEPA pour vous. Vous devez vous assurer que vous avez un solde suffisant dans votre compte à tout moment afin que l'argent puisse être débité de votre compte. Il est de votre responsabilité d'examiner les termes et conditions qui vous ont été fournis par l'expéditeur du virement SEPA. PCSIL et/ou **WestStein Prepaid Mastercard** se réserve le droit de rejeter ou d'annuler toute instruction de virement SEPA que vous avez demandée.
- 4.11. Des frais peuvent vous être facturés pour les virements SEPA impayés si votre compte ne dispose pas de fonds suffisants pour payer une demande de virement SEPA entrante.

### 5. Utilisation des services de paiement

- 5.1. Vous pouvez accéder aux informations de votre compte en vous connectant à votre compte sur https://my.weststeincard.com/ ( site Web). Sur le Site, vous pouvez consulter les détails de vos Transactions, y compris leur devise, ainsi que les frais et taux de change applicables. Ces informations sont disponibles à tout moment et peuvent être stockées et reproduites si nécessaire.
- 5.2. Vous pouvez utiliser les Services de paiement jusqu'à ce que le Solde disponible soit épuisé pour payer les Transactions.

- 5.3. Si le solde disponible est insuffisant pour effectuer un paiement, les commerçants peuvent ne pas vous permettre de combiner l'utilisation de la carte ou du compte avec d'autres méthodes de paiement.
- 5.4. Les montants de toutes les Transactions et tous les Frais que vous êtes tenu de payer en vertu du présent Contrat seront déduits du Solde disponible.
- 5.5. Après avoir autorisé une Transaction, vous ne pouvez pas annuler (ou annuler) l'ordre de paiement concerné s'il a déjà été reçu par nous. L'ordre de transaction sera réputé avoir été reçu par nous au moment où vous autorisez la transaction, à savoir :
- i lorsque vous effectuez des paiements et des transactions via un guichet automatique, au moment où nous recevons un ordre de paiement pour la transaction de la part du commerçant-acquéreur ou de l'opérateur du GAB;
- ii lorsque vous envoyez ou recevez un ordre de paiement pour un Virement ou un virement SEPA, au moment de sa création par vous sur le Compte.
- 5.6. Si nous parvenons à un accord avec vous pour annuler un paiement autorisé, nous pouvons facturer des frais d'annulation.
- 5.7. Nous garantissons que le montant du virement SEPA sera crédité au prestataire de services de paiement du destinataire avant la fin du jour ouvrable où votre ordre de paiement a été reçu. Si le prestataire de services de paiement du marchand est situé en dehors de l'EEE, nous effectuerons le paiement dès que possible et dans tous les cas de la manière requise par la loi applicable.
- 5.8. Afin de vous protéger et de nous protéger contre la fraude, les commerçants ont besoin d'une autorisation électronique avant de commettre chaque transaction. Si le Commerçant n'obtient pas d'autorisation électronique, il se peut qu'il n'autorise pas votre Paiement.
- 5.9. Nous pouvons refuser d'autoriser toute utilisation des Services de paiement susceptible de violer ces conditions générales, ou si nous avons des motifs raisonnables de soupçonner que vous ou un tiers avez commis ou envisagez de commettre une fraude ou d'utiliser les Services de paiement de toute autre manière illégale ou non autorisée.
- 5.10. Vous pouvez perdre temporairement la possibilité d'utiliser ou d'accéder aux Services de paiement si, par exemple, nous devons effectuer la maintenance de nos Systèmes. En cas de problèmes avec l'utilisation de votre carte ou de votre compte, veuillez nous en informer en contactant le service clientèle sur notre site et nous ferons de notre mieux pour résoudre tout problème.
- 5.11. Le cas échéant, vous pouvez commander auprès de nous jusqu'à 3 cartes supplémentaires destinées à être utilisées par des titulaires de cartes supplémentaires et liées à votre compte. Les titulaires de cartes supplémentaires dont vous êtes légalement responsable doivent être âgés d'au moins 13 ans. Tous les autres détenteurs de cartes supplémentaires doivent être âgés d'au moins 18 ans. Vous êtes responsable d'autoriser les transactions effectuées par chaque détenteur de carte supplémentaire en vertu de la carte supplémentaire applicable et vous êtes responsable de vous assurer que le détenteur de carte supplémentaire respecte le présent contrat. Vous êtes responsable de l'utilisation de la carte supplémentaire et du paiement de tout montant débité par cette carte de votre compte, même si le titulaire de la carte supplémentaire ne se conforme pas aux dispositions du présent contrat. Nous

déclinons toute responsabilité quant à l'utilisation de la Carte supplémentaire par tout Titulaire de carte supplémentaire pour effectuer des Transactions pour lesquelles vous n'avez pas donné votre autorisation. Après votre inscription réussie et votre demande de carte supplémentaire, nous vous enverrons une carte supplémentaire émise au nom du titulaire de la carte supplémentaire et une copie du présent contrat. À la réception de la carte supplémentaire, vous pouvez transférer la carte supplémentaire pour utilisation au titulaire de la carte supplémentaire, à condition que :

i vous lui fournissez une copie du présent Contrat (en utilisant la Carte supplémentaire, son titulaire accepte les dispositions du présent Contrat, qui deviennent alors contraignantes pour vous et le Titulaire de la carte supplémentaire lors de l'utilisation de la Carte supplémentaire);

ii Une carte supplémentaire ne peut être utilisée que par cette personne ;

iii. vous demeurez propriétaire du Compte et de la Carte auxquels la Carte supplémentaire est liée ; IV. vous informez le titulaire de la carte supplémentaire que vous avez toujours la carte principale et que vous avez toujours le droit d'utiliser le compte ;

v. nous avons obtenu des informations et des documents supplémentaires pour nous permettre de nous conformer à toutes les exigences applicables en matière de diligence raisonnable simplifiée et de lutte contre le blanchiment d'argent en ce qui concerne le Titulaire de carte supplémentaire.

- 5.12. Vous demeurez responsable de l'utilisation des Services de paiement, ainsi que du paiement de tous les Frais et honoraires facturés au (x) Titulaire(s) de carte supplémentaire (s), et êtes toujours réputé être le propriétaire de toutes les sommes qui sont déjà sur le Compte ou qui y sont créditées par la suite. L'utilisation d'une Carte enregistrée auprès du Titulaire de carte supplémentaire est considérée comme une preuve que vous avez fourni le présent Contrat au Titulaire de carte supplémentaire.
- 5.13. Vous, ou tout titulaire de carte supplémentaire, avez le droit de nous demander de retirer ce titulaire de carte supplémentaire du compte, et dans le cas d'un tel retrait, vous devrez réduire de moitié la carte supplémentaire concernée.
- 5.14. Vous acceptez que nous puissions partager les informations de votre Compte avec tout Titulaire de carte supplémentaire et limiter les actions que les Titulaires de cartes supplémentaires peuvent prendre dans votre Compte.
- 5.15. Sauf si la loi l'exige, nous ne sommes pas responsables de l'obtention et de la conservation de votre copie des données dans votre compte et de vos activités dans le cadre du présent contrat, et vous en êtes seul responsable. En cas de résiliation du présent Contrat pour quelque raison que ce soit, nous ne sommes pas tenus de stocker, de conserver, de signaler ou de fournir de toute autre manière des copies des Données de Transaction ou de tout enregistrement, documentation ou autre information en relation avec une Transaction ou un Compte.
- 5.16. Vous acceptez d'utiliser les Services de paiement uniquement à des fins licites et de vous conformer à tout moment à toutes les lois, règles et réglementations applicables à l'utilisation des Services de paiement, y compris les dispositions du présent Contrat.
- 5.17. Vous ne pouvez pas utiliser les Services de paiement pour recevoir ou transférer des fonds pour le compte d'une autre personne ou entité.

5.18. Vous acceptez de conserver un solde positif sur votre compte Weststeincard. Dans le cas où le solde de votre compte Weststein est négatif, vous acceptez de recharger immédiatement votre solde sans préavis. Nous avons le droit de vous envoyer un rappel du solde négatif de votre compte, et pouvons également vous facturer une commission pour le solde négatif et la commission qui sera facturée par la société de recouvrement de créances, si votre cas est confié à un tel.

#### 6. Accès des tiers

- 6.1. Vous pouvez autoriser des fournisseurs tiers réglementés (FAI) à se connecter à votre compte en ligne pour effectuer des paiements ou obtenir des informations sur les soldes de votre carte et/ou de votre compte ou des transactions effectuées sur ceux-ci.
- 6.2. FAI doivent être dûment enregistrés et autorisés conformément à la PSD2. Avant de délivrer un permis pour l'utilisation de FAI, vous devez les vérifier auprès de l'autorité réglementaire du pays concerné.
- 6.3. Toute autorisation que vous donnez à un fournisseur tiers constitue un accord entre vous et ce fournisseur, et nous n'avons aucune

responsables des dommages résultant d'un tel accord.

- 6.4. Avant de donner votre consentement, vous devez vous assurer que vous êtes au courant de l'étendue de l'accès accordé, de la manière dont il est utilisé et à qui il peut être partagé.
- 6.5. Vous devez examiner tous les droits de révocation de votre consentement à l'accès de tiers, ainsi que la procédure applicable pour révoquer cet accès.
- 6.6. Sous réserve de la loi ou de la réglementation applicable, et sous réserve de tout droit au remboursement que vous pourriez avoir en vertu du présent Accord entre vous et nous, nous ne serons pas responsables des actions prises par le tiers concerné dans le cadre de la suspension ou de la résiliation de votre utilisation des services fournis par cette partie ou pour tout dommage causé par celle-ci. En outre, nous ne sommes pas responsables ou partie à tout accord que vous concluez avec un tiers. Vous devez lire et respecter les termes de cet autre accord ou d'autres règles applicables, et noter que cet accord, y compris les services de paiement et nos frais, continuera de s'appliquer entre nous.
- 6.7. Si nécessaire, nous pouvons refuser l'accès à votre compte à un tiers si nous pensons que cet accès présente un risque de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, de fraude ou d'autres activités criminelles. Si nous devons prendre ces mesures et si possible, nous vous informerons des raisons du refus d'accès, à condition qu'un tel message ne soit pas contraire à la loi ou à des raisons de sécurité interne.

### 7. Conditions d'utilisation de certains Commerçants.

7.1. Dans certaines circonstances, nous pouvons vous demander d'avoir un solde disponible supérieur au montant de la transaction, ou cela peut également être requis par les commerçants. Par exemple, dans les restaurants, vous devrez peut-être avoir un solde sur la carte qui est de 15% de plus que le

montant de la facture pour payer le pourboire ou les frais de service que le restaurant ou vous ajoutez à la facture.

- 7.2. Dans certaines circonstances, les commerçants peuvent exiger la confirmation que le solde disponible couvrira le montant du paiement et réservera ce montant à partir de votre solde disponible. C'est par exemple le cas lors de la location de voitures. Si le Commerçant préautorise le montant de votre Compte, vous perdrez l'accès aux fonds jusqu'à la fin de la Transaction ou le déblocage des fonds par le Commerçant, ce qui peut prendre jusqu'à 30 jours.
- 7.3. Si vous utilisez votre carte dans une station-service automatisée, vous devrez peut-être, avec le consentement du commerçant, préautoriser la carte pour un montant prédéterminé dans la devise appropriée. Si vous n'utilisez pas la totalité du montant préautorisé ou si vous n'avez pas suffisamment de solde disponible pour la préautorisation, ce montant préautorisé peut être bloqué jusqu'à 30 jours jusqu'à ce qu'il soit à nouveau disponible.
- 7.4. Certains commerçants n'acceptent pas les paiements utilisant nos services de paiement. Vous êtes tenu de vous familiariser avec la politique de chaque Marchand. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour le refus du marchand d'accepter les paiements en utilisant nos services de paiement.
- 7.5. En cas de litige entre vous et le marchand et à condition que vous puissiez nous prouver que vous avez déjà pris toutes les mesures nécessaires pour résoudre le litige avec ce marchand, nous essaierons de vous fournir toute l'assistance raisonnable et pratique. Nous pouvons vous facturer des frais pour le traitement de la rétrofacturation comme indiqué dans le barème des frais et limites qui vous est fourni dans le cadre de ce document, ainsi que des frais pour toute assistance fournie par nous au cours du litige. En cas de litige insoluble avec le Commerçant dans une situation où la Carte a été utilisée pour effectuer un Paiement, vous êtes responsable du Paiement et êtes tenu de résoudre le litige directement avec le Commerçant concerné.

### 8. Gestion et protection de votre Compte

- 8.1. Il est de votre responsabilité d'assurer la sécurité de votre nom d'utilisateur et mot de passe à votre compte (« **codes d'accès** ») ainsi que votre numéro d'identification de carte personnelle («**code PIN**»).
- 8.2. Ne partagez pas votre code PIN avec qui que ce soit. Vous devez le conserver dans un endroit sûr, séparé de votre carte et des enregistrements de votre numéro de carte, et ne pas le divulguer à d'autres personnes. En particulier, vous devez :

i mémoriser votre code PIN immédiatement après l'avoir reçu et détruire la lettre reçue par la poste ou toute autre forme de correspondance autorisée utilisée pour vous transmettre le code PIN ; ii n'écrivez jamais votre code PIN sur la carte ou sur d'autres éléments que vous conservez habituellement avec la carte ;

- iii. garder votre code secret en tout temps, y compris ne pas l'utiliser si quelqu'un vous regarde ; IV. ne partagez pas votre code PIN avec d'autres personnes.
- 8.3. L'Utilisateur de la (des) Carte(s) est tenu de mettre sa signature sur la bande pour la signature de la Carte Personnalisée dès sa réception.

- 8.4. Ne partagez pas vos codes d'accès avec une personne autre qu'une personne autorisée. Si vous fournissez des codes d'accès à une personne autorisée, vous serez responsable de l'accès de cette personne au compte, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation du compte, de la violation des conditions du présent accord ou de la divulgation des codes d'accès.
- 8.5. Les Services de paiement ne peuvent être utilisés que par vous, tous les Titulaires de cartes supplémentaires ou les Personnes autorisées.
- 8.6. Vous n'êtes pas autorisé à transférer la Carte à une autre personne ou à permettre à une autre personne d'utiliser les Services de paiement, sauf si cette autre personne est une Personne autorisée ou un Titulaire de carte supplémentaire. Vous devez conserver la carte dans un endroit sûr.
- 8.7. Le non-respect des exigences du paragraphe 8.2 et/ou 8.5 peut affecter négativement votre capacité à réclamer des dommages-intérêts si nous pouvons prouver que vous n'avez pas intentionnellement conservé les informations dans un endroit sûr ou agi frauduleusement, intentionnellement, avec un retard déraisonnable ou une négligence grave. Dans tous les autres cas, votre responsabilité maximale sera déterminée conformément au paragraphe 15 ci-dessous.
- 8.8. Si vous soupçonnez que les détails de sécurité de votre compte ou de votre carte ont été connus de quelqu'un d'autre, vous devez nous contacter immédiatement conformément à la clause 13.
- 8.9. Si votre Carte a expiré (voir clause 13) ou si la Carte a été retrouvée après que vous nous ayez informés de sa perte ou de son vol, vous devez la détruire en la coupant en deux parties le long de la bande magnétique.

#### 9. Vérification de l'identité

- 9.1. Si vous effectuez des transactions en ligne, certains sites peuvent vous demander d'entrer votre nom et votre adresse. Dans de tels cas, vous devez fournir la dernière adresse que vous avez enregistrée auprès de nous en tant qu'adresse de votre compte. Nous utilisons également l'adresse du compte pour envoyer de la correspondance.
- 9.2. Vous devez nous informer dans les 7 jours de tout changement dans votre adresse de compte ou d'autres informations de contact. Pour nous informer des changements, vous pouvez contacter le service clientèle, qui peut vous demander de confirmer cette notification par écrit. Vous êtes responsable de toutes les pertes directement liées à l'omission de nous informer de ces changements à la suite d'un retard déraisonnable, d'une négligence grave ou d'une fraude de votre part. Nous devrons vérifier votre nouvelle adresse de compte et vous demander une preuve.
- 9.3. Nous nous réservons le droit de vérifier votre identité et votre adresse personnelle à tout moment (par exemple, en demandant les documents originaux pertinents), y compris afin de prévenir la fraude et/ou le blanchiment d'argent. En outre, au moment de soumettre votre demande ou à tout moment dans le futur en relation avec votre compte, vous nous autorisez à effectuer des contrôles d'identité électroniques directement ou en utilisant les services de tiers concernés.

### 10. Droit d'annulation (« Refroidissement des intérêts »)

Vous avez le droit de résilier le présent Contrat aux conditions suivantes :

- 10.1. Après avoir acheté les Services de paiement, une période de « Refroidissement des intérêts » de 14 jours commence pour vous, à compter de la date d'enregistrement réussi de votre Compte. Pendant cette période, vous pouvez résilier le présent Contrat et annuler les Services de paiement sans pénalité, mais moins les coûts raisonnables encourus par nous dans l'exécution de toute partie des services fournis avant l'annulation. Pour ce faire, vous devez nous contacter dans ce délai de 14 jours, nous informer de votre volonté de vous retirer de cet accord et de ne plus utiliser les services de paiement pendant cette période. Nous annulerons ensuite les Services de paiement et vous rembourserons le montant du Solde de compte disponible. Cependant, nous nous réservons le droit de conserver le solde disponible pendant une période de 30 jours ouvrables à compter de la réception de vos instructions jusqu'à ce que le solde soit retourné, afin de nous assurer que toutes les transactions sont connues.
- 10.2. Après l'expiration de la période de Refroidissement des Intérêts, vous ne pouvez résilier les Services de paiement que de la manière décrite à la Clause 12.

### 11. Expiration et remboursement

- 11.1. Votre Carte a une date d'expiration (« **Date d'expiration** »). La carte (et toute carte supplémentaire) et tout IBAN PCSIL associé à la carte cesseront de fonctionner après la date d'expiration et vous ne devez pas les utiliser après cette date. Dans ce cas, vous pourrez toujours recevoir et envoyer des fonds en utilisant le compte associé à la carte.
- 11.2. Si la carte expire avant que votre solde disponible ne soit épuisé, vous pouvez contacter le support client et demander une carte de remplacement. Vous pouvez le faire 14 jours avant la date d'expiration imprimée sur votre carte et sous réserve du paiement de frais (le cas échéant). Nous nous réservons le droit d'émettre une nouvelle carte pour remplacer une carte expirée, même si vous n'avez pas demandé une telle nouvelle carte. Si vous n'avez pas demandé de nouvelle carte, aucun frais de remplacement de carte ne vous sera facturé.
- 11.3. Si votre IBAN PCSIL est lié à votre Compte et non à votre Carte, il n'expirera pas à l'expiration de la Carte et pourra être utilisé tant que vous conservez le droit d'utiliser le Compte.
- 11.4. Vous pouvez demander un remboursement de vos fonds en nous contactant à tout moment avant l'expiration de 6 ans après la date de résiliation du présent Contrat conformément à la clause 12. Passé ce délai, vous ne serez plus en mesure de vous restituer le Solde disponible et nous serons en droit de conserver les fonds concernés. Si le solde disponible reste sur le compte pendant plus d'un an après la date d'expiration du présent contrat conformément à la clause 12, nous ne sommes pas tenus de protéger les fonds concernés en les plaçant sur notre compte client, mais vous pouvez demander leur retour dans un délai maximum de 6 ans. Nous pouvons déduire du montant remboursable du solde disponible le montant de tout frais de remboursement tardif.
- 11.5. À condition que votre demande de remboursement soit faite moins de 12 mois après la date d'expiration du présent Contrat conformément à la Clause 12, aucun frais de remboursement tardif ne sera déduit du montant remboursable. Si vous demandez un remboursement plus de 12 mois après la date d'expiration du présent Contrat conformément à la clause 12, des frais de clôture peuvent vous être facturés (si spécifié).

- 11.6. Nous avons le plein droit de compenser, transférer ou utiliser les montants stockés dans le (s) Compte (s) ou les Cartes pour payer tout ou partie des dettes et des Frais qui nous sont dus, qui n'ont pas été payés ou remboursés à la date d'échéance.
- 11.7. Nous avons le droit de fermer votre compte et de demander une rétrofacturation sur les transactions concernées si le solde de votre compte est négatif pendant plus de 60 jours. Si notre rétrofacturation est réussie, les fonds crédités sur votre compte ne peuvent être utilisés que pour créditer votre carte ou votre compte et votre compte restera fermé.
- 11.7.1. Nous avons le droit de fermer les comptes non vérifiés pour lesquels il n'y a pas eu de réception de fonds dans les 30 jours suivant l'ouverture.
- 11.8. Si votre compte reste inactif (y compris, sans s'y limiter, l'absence d'accès au compte ou aux transactions de paiement) pendant au moins 2 années consécutives et dispose d'un solde disponible, nous pouvons (mais nous n'y sommes pas obligés) vous en informer par e-mail envoyé à votre adresse e-mail enregistrée et vous donner la possibilité de garder le compte ouvert, ainsi que de conserver le solde disponible ou de recevoir un remboursement du montant de ce solde. Si vous ne répondez pas à notre avis dans les trente (30) jours, nous fermerons automatiquement votre compte et effectuerons un transfert de votre solde disponible sur le dernier compte que vous nous avez notifié (votre « compte bancaire spécifié ») ou enverrons un chèque à votre dernière adresse connue.

# 12. Résiliation ou suspension de votre compte et/ou traitement des transactions

- 12.1. Nous pouvons résilier le présent Accord et mettre fin à votre utilisation des Services de paiement en vous donnant un préavis d'au moins 2 mois avant cette résiliation ou résiliation.
- 12.2. Votre Carte et tout IBAN PCSIL associé à la Carte expireront à la Date d'Expiration conformément à la Clause 11.2.
- 12.3. Le présent Contrat et votre utilisation des Services de paiement prendront également fin lorsque vous perdrez votre capacité à initier toutes les Transactions.
- 12.4. Nous pouvons résilier ou suspendre, en tout ou en partie, votre utilisation des Services de paiement pour une période raisonnablement nécessaire à tout moment ou au cours du traitement de toute (s) Transaction(s) si :
- i il y a un dysfonctionnement dans le (s) système(s) de traitement des données respectif (s) ; ii nous croyons raisonnablement que vous avez utilisé ou êtes susceptible d'utiliser les Services de paiement ou de les autoriser à être utilisés en violation du présent Contrat ou à commettre un crime ; iii. tout Solde disponible peut être exposé à un risque en raison d'une fraude ou d'une mauvaise utilisation ;

IV. nous soupçonnons que vous avez fourni des informations fausses ou trompeuses ; v. nous sommes tenus de le faire par la loi, à la demande de la police, d'un tribunal ou de toute autre autorité gouvernementale ou réglementaire compétente ;

vi. cela est nécessaire pour remplir nos obligations légales dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. vii. il existe un soupçon d'accès non autorisé ou frauduleux à votre Compte ou à son utilisation non autorisée ou frauduleuse ou que l'une de ses fonctions de sécurité a été piratée, et ce piratage, en particulier, s'exprime dans l'initiation non autorisée ou frauduleuse de la Transaction ; viii. nous avons des motifs raisonnables de croire que vous êtes engagé dans des activités interdites ou illégales ;

ix. nous ne pouvons pas vérifier votre identité ou toute autre information vous concernant, concernant votre Compte ou une Transaction.

- 12.5. Si, après l'expiration de votre carte ou de votre IBAN PCSIL ou des mesures prises par nous conformément à la clause 12.4, il est déterminé que des transactions ont été effectuées avec la carte ou l'IBAN PCSIL, vous devez immédiatement nous payer les montants de ces transactions.
- 12.6. Nous vous informerons par e-mail de la suspension ou de la restriction et des raisons de celle-ci avant ou immédiatement après l'application de telles mesures, lorsque nous pouvons le faire de manière pratiquement légale et lorsque cela n'est pas contraire à des considérations de sécurité raisonnablement justifiées.
- 12.7. Nous restaurerons votre Compte ou effectuerons la (les) Transaction(s) concernée (s) dès que possible après que les raisons spécifiées dans la clause 12.4 deviennent non pertinentes ou cessent d'exister.
- 12.8. Si vous souhaitez résilier les Services de paiement à tout moment, vous devez demander la résiliation du Contrat et le retour de votre Solde disponible dans un e-mail qui nous est envoyé (notre adresse e-mail est indiquée à la clause 2) à partir de l'adresse e-mail enregistrée dans votre Compte. Notre service client suspendra votre utilisation continue des services de paiement.
- 12.9. Dès réception par nous de toutes les informations nécessaires (y compris les résultats de la diligence raisonnable du client), l'achèvement du traitement de toutes les transactions et le paiement des frais et frais applicables, nous vous rembourserons tout solde disponible moins les frais et frais qui nous sont dus, à condition que :

i vous n'avez pas commis de fraude, agi avec négligence grave ou d'une manière qui soulève des soupçons raisonnables de fraude ou de négligence grave ;

ii nous ne sommes pas tenus de détenir votre Solde disponible en vertu de la loi ou de la réglementation ou à la demande de la police, d'un tribunal ou de toute autorité réglementaire.

- 12.10. En cas de résiliation des Services de paiement, vous êtes tenu de détruire la (les) Carte(s) qui vous a (ont) été précédemment fournie (s).
- 12.11. Si, après le retour du solde disponible à vous, des transactions ou des frais courus ou des frais liés à l'utilisation de la carte (s) sont découverts, ou nous recevons une demande d'annuler toute transaction de rechargement précédente, nous vous informerons de leur montant et vous devez immédiatement nous payer un tel montant sur demande comme une dette.

# 13. Perte ou vol de votre Carte ou détournement de votre Compte

13.1. Si votre carte est perdue ou volée ou si vous croyez que quelqu'un utilise votre carte, votre NIP et/ou vos codes d'accès sans votre permission ou si votre carte est endommagée ou défectueuse :

i vous devez nous contacter dès que possible et nous fournir votre numéro de compte ou de carte, ainsi que votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, ou toute autre information personnellement identifiable et acceptable qui nous permet de vérifier que nous vous parlons ; et ii à condition que nous ayons obtenu votre consentement pour fermer le compte, nous vous fournirons une carte de remplacement avec un nouveau compte correspondant sur lequel un montant équivalent à votre dernier solde disponible sera crédité.

- 13.2. Dès que nous sommes informés de toute perte ou vol, nous suspendrons la fourniture des Services de paiement dès que possible afin de limiter les pertes supplémentaires (voir clause 14). Nous ne pouvons prendre des mesures pour empêcher l'utilisation non autorisée des Services de paiement que si vous pouvez nous fournir votre numéro de compte ou de carte, votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, ainsi que des informations suffisantes pour confirmer votre identité et identifier le compte concerné.
- 13.3. Les cartes de remplacement seront envoyées à l'adresse de compte la plus récente enregistrée par vous. Fournir la mauvaise adresse entraînera des frais de remplacement de carte.
- 13.4. Si par la suite vous trouvez ou recevez une Carte que vous avez signalée perdue ou volée, vous devez immédiatement détruire la Carte que vous avez trouvée ou reçue en la coupant en deux à travers la bande magnétique et la puce.
- 13.5. Vous acceptez de nous aider, ainsi que nos représentants, les organismes de réglementation et la police, si votre carte est perdue, volée ou si nous soupçonnons que les Services de paiement sont utilisés à mauvais escient.

## 14. Responsabilité pour les transactions non autorisées ou mal exécutées

- 14.1. Sous réserve des Clauses 14.2, 14.3 et 14.6, nous vous rembourserons intégralement les montants de toutes les Transactions non autorisées envoyées à partir de votre Compte rapidement et, en tout état de cause, au plus tard à la fin du jour ouvrable suivant l'envoi ou la réception d'un avis de telles Transactions (à moins que nous ayons des motifs raisonnables de vous soupçonner de fraude), à condition que vous nous ayez notifié la Transaction non autorisée sans retard injustifié après avoir pris connaissance de la Transaction et, en tout état de cause, au plus tard 13 mois après la Transaction. Le cas échéant, nous rétablirons votre compte dans l'état où il aurait été si la transaction non autorisée n'avait pas été effectuée, de sorte que la date de valeur du prêt ne soit pas postérieure à la date à laquelle le montant a été débité.
- 14.2. Dans la limite de 40 EUR, vous êtes responsable des pertes liées à toute Transaction non autorisée résultant de l'utilisation d'une Carte perdue ou volée ou de l'acquisition illégale de votre Compte, sauf

- si la perte, le vol ou l'acquisition illégale a été découvert par vous avant le paiement (sauf lorsque vous avez commis des actes frauduleux) ou a été causé par les actions ou l'inaction de notre employé, représentant, partenaire ou fournisseur de services.
- 14.3. Vous êtes responsable de toute perte subie à la suite d'une Transaction non autorisée si vous avez commis une fraude ou si vous n'avez pas utilisé votre Compte intentionnellement ou par négligence grave conformément aux termes du présent Contrat ou si vous n'avez pas gardé vos Codes d'accès secrets et sécurisés conformément à la clause 8.
- 14.4. Vous ne serez pas responsable des pertes résultant d'une Transaction non autorisée qui a été exécutée après que vous nous ayez notifié la divulgation de vos Codes d'accès conformément à la Clause 8, sauf si vous avez commis une fraude ou si nous vous avons fourni les moyens de nous informer rapidement d'une manière convenue et sans délai que vous avez pris connaissance de la perte, du vol, du détournement ou de l'utilisation non autorisée de votre Carte ou de votre Compte.
- 14.5. Nous ne sommes pas tenus de verser une indemnisation ou de rembourser les pertes résultant d'une transaction de paiement incorrecte ou non exécutée, si les détails du compte du destinataire fournis par vous se sont révélés incorrects ou si nous pouvons prouver que le montant total de la transaction a été dûment reçu par le prestataire de services de paiement du destinataire.
- 14.6. Nous ne sommes pas responsables des transactions non autorisées ou mal exécutées dans le cas où l'exécution de la transaction a été affectée par des circonstances anormales et imprévues indépendantes de notre volonté, ou lorsque nous avons agi conformément à une obligation légale.
- 14.7. Si nous sommes responsables d'une exécution incorrecte d'un Virement ou d'un virement SEPA que vous êtes tenu de recevoir en vertu du présent Contrat, nous mettrons immédiatement le montant de votre Transaction à votre disposition et créditerons ce montant sur votre Compte au plus tard à la date à laquelle le montant aurait été dû si la Transaction avait été correctement exécutée.
- 14.8. Dans les cas où nous sommes responsables de l'exécution incorrecte d'un paiement, d'un transfert ou d'un virement SEPA effectué pour vous en tant que payeur, nous vous retournerons sans délai indu le montant de la transaction non exécutée ou mal exécutée et, si nécessaire, nous rétablirons le compte débité dans l'état où il aurait été si la transaction mal exécutée n'avait pas été effectuée.
- 14.9. Dans le cas d'un paiement, d'un transfert ou d'un virement SEPA non exécuté ou incorrect effectué pour vous en tant que payeur, nous, que nous en soyons responsables ou non, prendrons, sur demande et gratuitement, des mesures immédiates pour suivre la transaction et vous informer des résultats de ce suivi.
- 14.10. Le paiement initié par le Bénéficiaire ou par l'intermédiaire du Bénéficiaire (par exemple, le Marchand) est considéré comme non autorisé si vous n'avez pas donné votre consentement à son exécution. Si vous pensez qu'un paiement a été effectué sans votre consentement, vous devez nous contacter conformément à la clause 2.
- 14.11. Une demande de remboursement d'un paiement autorisé initié par ou par l'intermédiaire d'un destinataire (par exemple un commerçant) d'une autorisation lorsque l'autorisation ne spécifie pas le montant exact de la transaction (et que le montant du paiement a dépassé le montant auquel vous

pouviez raisonnablement vous attendre compte tenu de votre comportement de dépense typique, du présent accord et des circonstances du cas) doit être faite dans les 8 semaines suivant la date à laquelle votre solde disponible a été débité. Dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de votre demande de remboursement ou dans les 10 jours ouvrables suivant la réception d'informations supplémentaires de votre part, nous vous rembourserons le montant total du paiement le jour où le paiement est débité ou vous enverrons un refus motivé de remboursement.

- 14.12. Le droit à un remboursement en vertu de la présente clause 14 ne s'applique pas si vous nous avez donné votre consentement exprès pour effectuer un paiement et, le cas échéant, si les informations de paiement nous ont été fournies ou ont été fournies au destinataire ou si nous ou le destinataire y avons eu accès d'une manière convenue et au moins quatre semaines avant la date d'échéance du paiement.
- 14.13. Si vous n'êtes pas satisfait de la raison du refus d'un remboursement ou du résultat de votre demande de remboursement, vous pouvez nous soumettre une plainte ou communiquer avec l'organisme de règlement des griefs de la manière décrite au paragraphe 16.
- 14.14. Si, à tout moment, nous retenons déraisonnablement de l'argent sur votre solde disponible, nous vous rembourserons ce montant. Si nous déterminons par la suite que le montant remboursé a été retenu correctement, nous pouvons le facturer à votre solde disponible et éventuellement encore retenir les frais. Si vous ne disposez pas de fonds suffisants dans le solde disponible, vous êtes tenu de nous retourner le montant correspondant immédiatement à notre demande.
- 14.15. Si une demande, une transaction, une transaction contestée, un arbitrage ou une transaction annulée entraîne des frais pour des tiers, vous restez responsable du paiement de ces frais et ils seront déduits de votre compte ou autrement présentés à vous pour paiement.

### Répartition des tâches

15.1. Sans préjudice du paragraphe 14 et sous réserve du paragraphe 15.4 :

i aucune des parties ne sera responsable envers l'autre partie des dommages indirects ou consécutifs ou des dommages indirects ou consécutifs (y compris, mais sans s'y limiter, la perte d'activité, la perte de bénéfices ou la perte de bénéfices) découlant du présent Contrat ou en relation avec celui-ci, qu'ils découlent d'un contrat, d'un délit (y compris la négligence), d'un manquement à une obligation légale ou autrement ;

ii nous ne serons pas responsables de :

- II.1. si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser la Carte ou les Services de paiement pour une raison quelconque spécifiée dans le présent Contrat ;
- II.2. pour toute erreur ou défaut dû à des raisons indépendantes de notre volonté liées à l'utilisation des Services de paiement, y compris, sans limitation, une pénurie de Solde disponible, une erreur ou une défaillance dans les systèmes de traitement des données ;
- II.3. pour tout dommage, toute action coupable ou tout fait de non-respect des obligations liées à l'utilisation des services d'un Fournisseur tiers de la manière décrite dans les clauses 6.3, 6.6 et 6.7 du présent Contrat ;

- II.4 si le Commerçant refuse d'accepter le paiement ou est incapable d'annuler l'autorisation ou la préautorisation ;
- II.5. pour les biens ou services achetés avec la Carte ;
- II.6. pour tout litige que vous pourriez avoir avec un commerçant ou un autre utilisateur du Service de paiement si vous avez agi :
- ii.6.1. avec un retard injustifié;
- ii.6.2. frauduleusement; ou
- ii.6.3. avec une négligence grave (y compris les situations dans lesquelles des pertes surviennent du fait que vous ne nous avez pas fourni vos données personnelles correctes).
- 15.2. Vous acceptez de ne pas utiliser les Services de paiement de manière illégale et acceptez de nous indemniser contre toute réclamation ou procédure judiciaire découlant d'une telle utilisation illégale des Services de paiement par vous, votre (vos) Personne(s) autorisée(s) et le (s) Titulaire (s) de carte supplémentaire (s).
- 15.3. Vous êtes seul responsable de votre interaction avec les Marchands ou d'autres utilisateurs du Service de paiement. Nous nous réservons le droit de surveiller ou d'arbitrer de tels litiges, mais nous ne nous engageons pas à le faire.
- 15.4. Dans toute la mesure permise par la loi applicable et sous réserve des dispositions des clauses 14 et 15.5, notre responsabilité totale en vertu ou découlant du présent Contrat sera limitée comme suit :
- i si votre Carte devient défectueuse en raison de notre défaut, notre responsabilité se limite à remplacer la Carte ou, à notre choix, à vous retourner le Solde disponible ; et
- ii dans toutes les autres circonstances de notre défaut, notre responsabilité sera limitée au remboursement du montant du Solde disponible.
- 15.5. Aucune disposition du présent Accord n'exclut ou ne limite la responsabilité d'une Partie en cas de décès ou de blessures corporelles causés par la négligence ou la fausse déclaration de cette Partie.
- 15.6. Aucune des parties ne sera responsable ou réputée être en violation du présent Accord en raison d'un retard ou d'un manquement à ses obligations en vertu du présent Accord en raison de l'effet d'une cause ou d'une condition échappant au contrôle raisonnable de cette partie.

### 16. Résolution des litiges

- 16.1. Notre objectif est de fournir un excellent service à tous nos clients. Si nous n'avons pas répondu à vos attentes de quelque manière que ce soit, nous aimerions avoir la possibilité de les corriger.
- 16.2. Tout d'abord, vous devriez commencer à communiquer avec notre service à la clientèle en envoyant un courriel àcardservices@weststeincard.com. Notre service clientèle sera à l'écoute du message sur vos besoins et fera tout son possible pour résoudre votre problème rapidement et équitablement. Nous apprécions la possibilité d'analyser la façon dont nous faisons des affaires pour répondre aux attentes de nos clients.
- 16.3. Si, après avoir reçu une réponse de notre service à la clientèle, vous n'êtes pas satisfait du résultat, veuillez contacter l'équipe des plaintes de PFS Card Services Ireland Limited (5Front Office,

Scurlockstown Business Park, Trim, Co.Meath, Irlande C15 K2R9) par écrit à pcsilcomplaints@prepaidfinancialservices.com

- 16.4. Dès réception de la plainte, l'équipe chargée de la plainte enquêtera et vous recevrez une réponse basée sur ses conclusions dans les 15 jours suivant la réception de la plainte. Dans des cas exceptionnels, lorsque nous ne sommes pas en mesure de fournir une réponse dans les 15 premiers jours, nous enverrons une réponse provisoire, indiquant la raison du retard, ainsi que le délai de réponse finale, ne dépassant pas 35 jours à compter de la date de réception de la plainte.
- 16.5. Si l'unité des plaintes n'est pas en mesure de résoudre votre plainte et que vous souhaitez contacter une autorité supérieure, veuillez contacter le médiateur irlandais des services financiers et des pensions à Lincoln House, Lincoln Place, Dublin2, D02 VH29. Des informations détaillées sur les services offerts par le Financial Ombudsman Service sont disponibles à l'adresse suivante : http://fspo.ie
- 16.6. Vous devez nous fournir tous les reçus et renseignements pertinents à votre réclamation.

## 17. Vos données personnelles

- 17.1. Afin que nous puissions vous fournir des services liés à votre compte, nous devons collecter et traiter des données personnelles vous concernant, ainsi que les titulaires de cartes supplémentaires et les personnes autorisées. Nous le faisons avec votre consentement ou sur la base de la loi pour nous conformer à nos obligations en vertu des lois anti-blanchiment d'argent ou des exigences gouvernementales. Dans les situations appropriées, si le titulaire du compte est âgé de moins de 16 ans, le consentement parental explicite est requis.
- 17.2. Votre consentement sera demandé pour la collecte de vos données et vous avez le droit de les fournir ou de refuser de les fournir. Si vous refusez de consentir à la collecte et au traitement de vos données, nous nous réservons le droit de mettre fin au service, car nous devons remplir nos obligations en tant qu'institution de services financiers.
- 17.3. Nous pouvons divulguer vos données personnelles à d'autres organisations, vérifier ces données avec l'aide de ces organisations et recevoir des informations supplémentaires à votre sujet afin de confirmer votre identité et de nous conformer aux réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et aux réglementations gouvernementales. Les enregistrements de nos demandes resteront dans votre dossier.
- 17.4. Nous pouvons partager vos données personnelles avec des fournisseurs de services tiers qui ont conclu un contrat avec PCSIL pour assurer le service de votre compte. Tous les tiers à qui nous pouvons partager vos données sont tenus de les garder en sécurité et de les utiliser uniquement pour fournir le service qu'ils vous fournissent en notre nom. Lorsque nous transférons des données personnelles vers un pays tiers ou une organisation internationale, nous veillons à ce que ce transfert soit effectué de manière sécurisée et que les données soient protégées conformément aux normes minimales de protection des données dans ce pays.
- 17.5. Vous avez le droit de recevoir des informations sur vos données personnelles que nous détenons à votre sujet et de corriger ces données si elles sont inexactes ou incomplètes. Vous avez le droit de vous

opposer à ou de retirer tout consentement que vous avez donné en relation avec certaines utilisations des données, telles que le marketing direct.

- 17.6. Vos données seront conservées pendant 6 ans après la fin des services qui vous sont fournis, après quoi elles seront détruites conformément aux exigences du Règlement général sur la protection des données.
- 17.7. Si vous souhaitez déposer une plainte sur la façon dont vos données personnelles sont traitées par nous (ou par les tiers décrits au paragraphe 18.5 ci-dessus) ou sur l'issue de votre plainte, vous avez le droit de déposer une plainte directement auprès de l'autorité de contrôle et du délégué à la protection des données du PCSIL.
- 17.8. Notre politique de confidentialité fournit des informations complètes sur vos droits en tant que personne concernée et sur nos obligations en tant que contrôleur de données. Veuillez lire attentivement ce document et vous assurer de bien comprendre vos droits.

### 18. Modifications des conditions générales

18.1. Nous pouvons mettre à jour ou modifier ces termes et conditions (y compris le barème des frais et limites). La notification de l'entrée en vigueur des modifications est publiée sur notre site Web, envoyée par e-mail. ou sous forme de SMS au moins 2 mois avant l'entrée en vigueur des modifications. En continuant à utiliser les Services de paiement après l'expiration de la période de préavis de 2 mois, vous acceptez d'être lié par les termes et conditions mis à jour ou modifiés. Si vous n'acceptez pas de telles modifications, vous devez immédiatement cesser d'utiliser les Services de paiement et le présent Contrat conformément à la clause 10 avant que les modifications ne prennent effet.

#### 19. Divers

- 19.1. Nous pouvons céder ou transférer nos droits, intérêts ou obligations en vertu du présent Contrat à un tiers (y compris par fusion, consolidation ou acquisition de la totalité ou d'une partie substantielle de nos activités, ainsi que des actifs liés au présent Contrat) après avoir donné un préavis écrit d'au moins 2 mois avant une telle cession ou transfert. De telles actions n'affecteront pas vos droits ou obligations en vertu du présent Contrat.
- 19.2. Aucune disposition du présent Accord n'est destinée à conférer un avantage à une personne qui n'y est pas partie et aucune de ces personnes n'a le droit, en vertu de la Loi de 1999 sur les contrats (droits des tiers), d'appliquer la disposition du présent Accord. Toutefois, cette disposition n'affecte pas les droits ou recours qui existent ou sont disponibles et qui ne sont pas régis par ladite loi.
- 19.3. Toute renonciation ou cession à votre égard n'affectera pas nos droits et vos obligations en vertu du présent Contrat.
- 19.4. Le présent Accord et les documents auxquels il est fait référence constituent l'intégralité de l'accord et de la compréhension des Parties et remplacent toutes les ententes préalables entre les Parties relatives à l'objet des présentes.

### 20. Protection de l'argent

Tous les fonds du montant de votre solde disponible sont séparés de nos fonds et détenus dans le compte de fonds du client conformément aux exigences légales en matière de protection des fonds énoncées dans le règlement de 2011 sur la monnaie électronique. En cas d'insolvabilité de notre part, vos fonds seront protégés contre les réclamations de nos créanciers.

### 21. Loi applicable en matière de règlement des différends

- 21.1. Les services de paiement, la carte et le compte sont des services de paiement, ne sont pas des produits de dépôt, de crédit ou bancaires et, en tant que tels, ne participent pas au système de rémunération des services financiers.
- 21.2. Le présent Accord sera régi et interprété conformément aux lois irlandaises et tout litige ou réclamation relatif au présent Accord sera soumis à la compétence non exclusive des tribunaux irlandais. Toutefois, si vous résidez en dehors de l'Irlande, vous pouvez déposer une réclamation dans votre pays de résidence.

### 22. Liste de prix

	Particuliers	Entreprise	
	Titulaire d'une carte prépayée privée	Titulaire de la carte prépayée professionnelle	Titulaire du portefeuille électronique
	Frais de carte /porte-monnaie électronique		
Frais de carte virtuelle primaire	3.00 €	ne s'applique pas	Individuelleme nt (min 20.00 €)
Frais de carte plastique secondaire	7.00 €*	ne s'applique pas	ne s'applique pas
Frais mensuels du compte	3.00 €*	3.00 €*	ne s'applique pas
Frais de carte secondaire	19.99 €	ne s'applique pas	ne s'applique pas
	Opérations de la recharge des cartes		
Frais d'encaissement SEPA	1% du montant, min 0,50€ max 9,00 €.	ne s'applique pas	Individuel
Frais de paiement sortant SEPA	0,45% du montant, min 0,50€ max 5,00 €.	0,45% du montant, min 0,50€ max 3,00 €.	ne s'applique pas
Transfert de carte à carte WestStein	1% du montant de la transaction	1% du montant de la transaction	ne s'applique pas
Paiement entrant par virement bancaire (sauf SEPA	0.80 €	ne s'applique pas	ne s'applique pas

& SWIFT)			
Chargement par virement bancaire	ne s'applique pas	0.80 €	ne s'applique pas
Chargement de fichiers par lots (du portefeuille électronique à la carte WestStein)	ne s'applique pas	0.60 €	ne s'applique pas
Chargement de la carte de crédit par Internet	3,5% (min 1,75 €)	ne s'applique pas	ne s'applique pas
Chargement de la carte de débit par Internet	1.75 €	ne s'applique pas	ne s'applique pas
Dépôt sur carte API	0.55 €	0.55 €	ne s'applique pas
Chargement de la carte de crédit par SMS	3,5% (min 1,75 €)	ne s'applique pas	ne s'applique pas
Chargement de la carte de débit par SMS	1.75 €	ne s'applique pas	ne s'applique pas
	POS opération (Point of sale purchase)		
Achats domestiques (pays de la zone euro en EUR)	Gratuit	Gratuit	ne s'applique pas
Achat international	0€ + 4% FX	0€ + 4% FX	ne s'applique pas
	Utilisation des guichets automatiques		
Retrait national par transaction (pays de la zone euro en EUR)	2% du montant de la transaction, minimum 1 €.	2% du montant de la transaction, minimum 1 €.	ne s'applique pas
Retrait international par transaction	2,50€ + 1,5% du montant + 4% FX	2,50€ + 1,5% du montant + 4% FX	ne s'applique pas
Vérification du solde des distributeurs automatiques de billets	0.30 €	0.30 €	ne s'applique pas
	Retrait d'espèces en magasin		
Avances de fonds sans contact - National (pays de la zone euro en EUR)*	4.00 €*	4.00 €*	ne s'applique pas
Avance de fonds au comptoir - International (retrait)**	2,50 € + 4,5 % (1,5 % de frais de transaction + 3 % de frais de conversion du montant)	2,50 € + 4,5 % (1,5 % de frais de transaction + 3 % de frais de conversion du montant)	ne s'applique pas
	Autres frais		
Tous les frais de refus	0.50 €	0.50 €	ne s'applique pas
Taxe d'inactivité (applicable	20 €	20 €	ne s'applique

une fois tous les 30 jours après 90 jours d'inactivité)			pas
Refus de paiement	40.00 €	40.00 €	40.00 €
Frais d'enquête SEPA	15.00 €	15.00 €	15.00 €
		Opérations par SM	S
Vérification du solde par SMS	0.20 €	0.20 €	ne s'applique pas
Transfert de la carte WestStein vers la carte WestStein par SMS	1% du montant	1% du montant	ne s'applique pas
Bloc SMS	0.20 €	0.20 €	ne s'applique pas
Déblocage des SMS	0.20 €	0.20 €	ne s'applique pas
	Opérations administratives		
Carte de remplacement en cas de vol ou de perte	10.00 €	10.00 €	20.00 €
Frais de gestion	10.00 €	10.00 €	10.00 €
	Commission d'utilisation d'un répondeur interactif (Interactive Voice Record)		
Demande ultérieure de code PIN	1.75 €	1.75 €	ne s'applique pas
Vérification du solde	2.00 €	2.00 €	ne s'applique pas
	Paiement inte	rnational SWIFT	
Paiement international SWIFT	9.99 €	9.99€	ne s'applique pas
Preuve de paiement SWIFT	30.00 €	30.00 €	ne s'applique pas

Toutes les transactions avec un autre établissement de paiement ou une autre plate-forme de paiement en EUR

\*\* Toutes les transactions avec un autre établissement de paiement ou une autre plate-forme de paiement dans une devise autre que l'EUR

Limites pour les particuliers	
	Client vérifié
Solde maximum de la carte	35 000.00 €
Paiement entrant SEPA par jour (max. 3 transactions)	35 000.00 €
Paiements entrants SEPA par mois	-

Paiements entrants SEPA par an	-
Paiement par jour de carte WestStein à carte WestStein	15 000.00 €
Paiement par mois de carte WestStein à carte WestStein	-
Paiement de carte WestStein à carte WestStein par an	-
Quantité totale de chargement par jour	20 000.00 €
Montant total du chargement par mois	-
Quantité totale de chargement par an	-
Paiements sortants SEPA par jour	15 000.00 €
Paiements sortants SEPA par mois	-
Paiements sortants SEPA par an	-
Transactions d'achat nationales et internationales par jour (20 transactions maximum)	15 000.00 €
Transactions d'achat nationales et internationales par mois	-
Transactions d'achat nationales et internationales par an	-
Limites des distributeurs automatiques de billets par jour (3 transactions maximum)	1 500.00 €
Limites mensuelles des distributeurs automatiques de billets	-
Plafonds annuels pour les distributeurs automatiques de billets	-
Limites d'utilisation des guichets automatiques par transaction unique	750.00 €*
Montant total des dépenses par jour	15 000.00 €
Montant total des dépenses par mois	-
Montant total des dépenses par an	-

### \*Possibilité de fixer des limites individuelles

Limites pour CORPORATE	
Limite maximale de chargement du portefeuille électronique par jour	15 000.00 €*
Limite maximale de chargement du portefeuille électronique par mois	-
Limite maximale de chargement du portefeuille électronique par an	-
Limite maximale de chargement du portefeuille électronique par transaction unique	5 000.00 €*
Paiement par jour de carte WestStein à carte WestStein	15 000.00 €
Paiement par mois de carte WestStein à carte WestStein	-
Paiement de carte WestStein à carte WestStein par an	-
Quantité totale de chargement par jour	15 000.00 €*
Montant total du chargement par mois	-
Quantité totale de chargement par an	-
Paiements sortants SEPA par jour	15 000.00 €

Paiements sortants SEPA par mois	-
Paiements sortants SEPA par an	-
Transactions d'achat nationales et internationales par jour (20 transactions maximum)	15 000.00 €
Transactions d'achat nationales et internationales par mois	-
Transactions d'achat nationales et internationales par an	-
Limites des distributeurs automatiques de billets par jour (3 transactions maximum)	1 500.00 €*
Limites mensuelles des distributeurs automatiques de billets	-
Plafonds annuels pour les distributeurs automatiques de billets	-
Limites des guichets automatiques par transaction unique	750.00 €**
Montant total des dépenses par jour	15 000.00 €
Montant total des dépenses par mois	-
Montant total des dépenses par an	-

<sup>\*</sup>Des limites individuelles peuvent être définies.

<sup>\*\*</sup>Les limites peuvent varier en fonction de la configuration du propriétaire du DAB